

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20091218-de-091218-27-DE
Date de signature : -
Date de réception : 21/12/2009

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009

**OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES – COOPERATION
DECENTRALISEE AVEC LA VILLE DE KATI – MALI**

Madame Marie-Christine LAURENT, Adjointe déléguée aux Relations Internationales, expose :

La ville de Saint-Sébastien-sur-Loire et la ville de Kati au Mali ont signé un pacte d'amitié et de coopération décentralisée le 28 novembre 1997.

L'association Sabougnouma s'est créée en 1999 pour permettre la participation active des citoyens. Elle conduit des actions de sensibilisation à la culture malienne sur le territoire sébastienais et développe des actions d'aide au développement à Kati.

Pour soutenir et faciliter les actions entre les populations des deux villes, la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire a signé le 10 décembre 2003 une convention avec deux interlocuteurs désignés à Kati pour assurer sur place le suivi des projets engagés avec la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire et avec l'association Sabougnouma. La convention a été renouvelée le 7 février 2007.

M. Hamala Haïdara a été élu Maire de Kati le 26 avril 2009. Il est déterminé à ouvrir de nouvelles perspectives à la coopération engagée entre les deux villes.

Le Maire de Kati a effectué le déplacement à Saint-Sébastien-sur-Loire pour honorer de sa présence en novembre les manifestations liées au 10^{ème} anniversaire de l'association Sabougnouma. A cette occasion il a attiré l'attention sur la croissance démographique importante de Kati à Kati même et dans les villages périphériques, d'où découle la nécessité d'installer un bureau d'état civil décentralisé.

Aussi je vous propose :

- de verser à la ville de Kati la somme de 5 000,00 euros pour engager le projet prioritaire d'implantation d'un bureau d'état civil décentralisé. La ville de Kati produira les justificatifs et factures des frais engagés dans ce sens.

- de prendre en charge les frais d'acheminement d'un conteneur à Kati, en partenariat avec l'association Sabougnouma, pour doter le bureau d'état civil décentralisé du matériel et du mobilier nécessaire.

Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité

accepte les propositions énoncées ci-dessus

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 21 décembre 2009

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

signé

signé

Marie-Christine LAURENT

Marie-Christine LAURENT